



Commune de La Roche-en-Ardenne

Juillet 2014

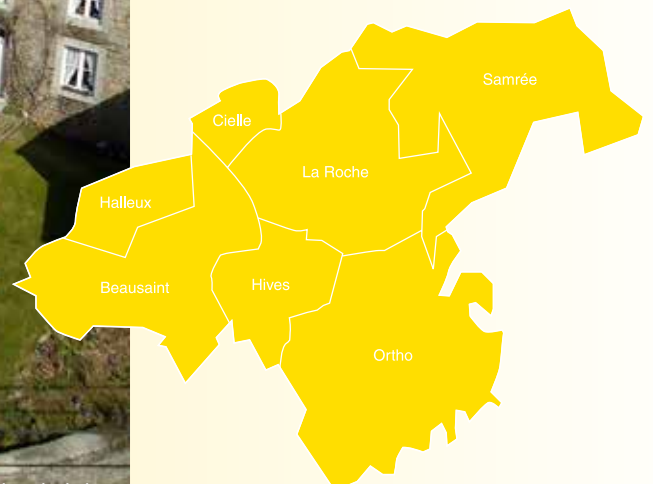


Bulletin communal



Cielle vu du haut du clocher

Sommaire	1
Le mot du Bourgmestre	2
Population - État civil	9
Les invité du mois	11
Environnement	13
Services	19
Santé	29
Loisirs	33
Sports	35
Enseignement	43
Vie culturelle	51
Vie associative	55
Petites annonces classées	71
Agenda des manifestations	72





INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs,
Bonjour,

Le Royal Juillet Musical est l'événement culturel phare en Province de Luxembourg. Les concerts qui constituent ce festival rassemblent chaque année plus de 4000 spectateurs.

Le Festival a orienté le programme de cette année vers le thème « Au fil du Danube ».

Ce samedi 19 juillet, en l'Église Saint-Nicolas à La Roche-en-Ardenne, l'ensemble Nuove Musiche se produira en concert et interprétera « Mozart, le magicien ».

Étant donné le très haut niveau de ce concert, il est vivement conseillé de réserver le plus rapidement possible.

Renseignements et réservations au Secrétariat Festival Royal Juillet Musical de Saint-Hubert par téléphone au 084/46.60.97 ou par le site internet www.juilletmusicaldesainthubert.be

Le Gouvernement provincial me demande de lui fournir le nombre de sinistrés lors des orages des 7, 8 et 9 juin derniers.

Si ces orages sont reconnus comme "calamités publiques", il vous sera possible d'introduire un dossier afin de récupérer une partie des frais de réparation.

Si vous avez été touchés par ceux-ci, je vous remercie de contacter Roland GILLET au 084/244.031.

En collaboration avec le Syndicat d'Initiative « Hauteurs et Gorges de l'Ourthe » et le Parc Naturel des Deux Ourthes, nous avons répondu à un appel à projet intitulé « Le cheval de trait au service de la ruralité ».

Nous avons été retenus.

Ce nouvel événement s'articule autour d'une activité principale : la mise en place, chaque samedi de l'été, de navettes en char à bancs depuis Maboge vers le site archéologique celte du Cheslé, accompagnées d'une visite de ce dernier.

Invitation à toutes et à tous, attention toutefois le nombre de places disponibles est limité.

Renseignements et réservations au 084/41.20.81.

La patinoire sera à nouveau organisée durant les fêtes de fin d'année mais la formule sera quelque peu revue.

En ce début d'année 2014, la Commune a été approchée par deux professionnels du secteur, tant par l'aspect logistique (Arden'chapiteaux) que par l'aspect événementiel (Woody-Wood), pour la prise en charge de la patinoire dès l'hiver 14-15.

Cette offre de service nous a séduite essentiellement pour deux raisons : d'une part, l'initiative permettrait à la commune de récupérer 25.000 € de subvention et de les affecter à une autre opération et, d'autre part, nous pourrions considérer notre initiative comme étant génératrice d'activités économiques potentiellement rentables pour des entrepreneurs locaux.

Les entrepreneurs ont fait offre de la situer sur la Place du Bronze.

La Commune ne le souhaite pas, considérant que la Place est, sans autres artifices, déjà fort attractive et préfère distribuer l'animation sur un plus grand ensemble de la ville.

Aussi, pourvu que le concept soit encore amélioré, les deux parties se sont entendues sur la localisation de la patinoire, à nouveau, sur le quai de l'Ourthe.

Le dimanche 20 juillet, le Te Deum sera chanté en l'église décanale de La Roche au terme de la grand'messe qui débutera à 11h.

Voici quelques photos prises dans le cadre des multiples activités qui ont égayé notre Commune tout au long des dernières semaines. Vous pouvez consulter les reportages complets de ces événements sur le site de l'Administration communale (<http://www.la-roche-en-ardenne.be>) dans la rubrique "galeries photos".

Fête des mamans de l'année de la Commune de La Roche à Samrée



Manche de la Coupe d'Europe de Caisse à Savon à La Roche



Brocante + Marche Adeps à Beusaint



Barbecue + spectacle de l'école communale de Vecmont avec Théo Mertens



Quiz musical + bal de l'école communale de Beusaint



Boucles ardennaises à La Roche



Journée Pétanque à Buisson



Concert + expo-découverte au Sillon d'Art à Maboge



Les demandes de permis d'urbanisme actuellement à l'examen sont les suivantes :

- Régularisation d'une habitation à Maboge.
Demandeurs : Consorts DACO.
- Aménagement d'un logement dans une partie agricole d'un bâtiment à Bérismenil.
Demandeur : Damien GILLET.
- Construction d'une maison d'habitation à Mousny.
Demandeurs : M. et Mme LEMOINE.
- Régularisation d'un chalet à Cielle.
Demandeur : Oswald GRARD.
- Régularisation d'une véranda à La Roche.
Demandeur : Marcel DELLEUR.
- Régularisation d'un chalet Pont de Maboge.
Demanderesse : Christine HULLAERT.
- Extension de l'école communale d'Ortho.
Demanderesse : Ville de La Roche-en-Ardenne.
- Régularisation d'une habitation et d'une annexe à Lohan.
Demandeurs : M. et Mme SANGLAN.
- Transformation d'une habitation à Hubermont.
Demandeur : Johannes GEITENBEEK.
- Aménagement d'une librairie dans un hangar existant à Samrée.
Demandeur : Jonathan MARVILLE.

Ces dossiers sont à votre disposition jusqu'au 15 juillet.

Bonne journée à toutes et à tous !

Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.

Bulletin communal : modalités.

- Tous les textes à insérer doivent nous parvenir **pour le 10 du mois précédant la parution.**
- Tout article doit impérativement être dactylographié, mis en page dans le bon format et accompagné d'un support informatique pour nous permettre de le redimensionner au besoin (CD Rom, disquette ou clé USB). **Vous pouvez également l'envoyer par E-mail à l'attention de Nadine LAMBERT à l'adresse suivante :**

nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be

Dès réception de votre E-mail, un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous ne le recevez pas, prenez contact téléphoniquement avec Nadine LAMBERT au 084/245.061. (le matin à l'exception du mercredi).

TARIFS :

- **Encarts publicitaires :** Les tarifs ci-dessous s'entendent donc **TVA non comprise.**

	A l'année		Pour 1 parution	
	Rochois	Non Rochois	Rochois	Non Rochois
1/8 de page	250 €	450 €	50 €	90 €
1/4 de page	450 €	750 €	90 €	150 €
1/2 page	750 €	1250 €	150 €	250 €
1 page	1250 €	2000 €	250 €	400 €

- **Petites annonces :** Toute petite annonce (à vendre, à louer, etc) devra être **payée à la demande** (3 € par mois par petite annonce de 3 lignes).

- **Articles insérés par une association culturelle ou sportive de la commune :** Ce type d'article est inséré gratuitement **mais son format est limité à 1/4 de page.** Si l'article inséré dépasse 1/4 de page, le supplément sera facturé au tarif des publicités.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nadine LAMBERT, le matin (à l'exception du mercredi), au 084/245.061.



Naissances

- Achille LENOIR, fils de Sébastien et de Céline FRIPPIAT, de Ronchamps, le 09/05/14.
- Léa CARPE, fille de Jean-Luc et de Charlotte RULKIN, de La Roche, le 14/05/14.
- Yasin GÜLEN, fils de Ridvan et de Dursan ALP, de La Roche, le 23/05/14.

Décès

- Louis MANIGART, de La Roche, le 18/05/14.
- Amélie SOREIL, de Beusaint, le 10/06/14.
- Jeanne MARCOURT, de Beusaint, le 11/06/14.
- Simonne DE LIEVRE, veuve de Joseph STIEVENART, de La Roche, le 12/06/14.
- Victorine GUILLAUME, veuve de BATTER Jean, de Vecmont, le 14/06/14.

Remerciements

Que tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de Madame Ghislaine DETROZ, épouse de Monsieur Louis CORNET, trouvent ici le témoignage de nos sincères remerciements. Son époux et toute la famille.

Touchée par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de Madame Yvette BIHAIN, la famille vous remercie.

Un merci tout spécialement au Docteur Minsier ainsi qu'à Bruno et Anaïs pour leur soutien.



**MENUISERIE-TOITURE
RAMONAGE**

SIBRET - LESUISSE

LESUISSE Vincent • Ronchampay, 23A • GSM: 0475/87 93 89
Tél.: 084/22 32 97 • Fax: 084/22 32 98



Nicolas JORIS

- Tous travaux de terrassement
- Aménagements
- Empierrement
- Egouttage
- Stations d'épuration agréées
- Vente tous produits de carrière

78, Samrée - 6982 LA ROCHE
GSM : 0494/23 99 22
Fax : 084/44 45 08



La ferme vivante asbl

- Ferme ouverte
- Balades à dos d'âne
- Excursions scolaires
- Cours de néerlandais à la ferme
- Stages vacances à la ferme

Route du Tram 7, 6980 Cielle (La Roche), 084/44.59.32
www.lafermevivante.be, info@lafermevivante.be

Pierres-Marbres-Granits
Caveaux-Monuments
Carrelages-Cheminées-Escaliers
Plans de Travail
Cuisines & salles de Bain ...

sa.heck@swing.be
Tél.: 084 41 15 49
Gsm: 0472 59 62 29



HECK S.A.

Rue de Cielle 18 B-6980 La Roche en Ardenne

BAO

ASSURANCES DE L'OURTHE

AXA BANQUE

FSMA : 042826 A-CB
RPM : 0463 810 44Z

A proximité de chez vous,
des professionnels vous conseillent
en banque, assurances, placements et crédits

Rue Châmont, 1
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

084 41 27 87

e-mail : contact@ba-o.be

Site Banque : www.bao.axa-banque.be

Site Assurances : www.ba-o.be

Des projets de vacances ? N'oubliez pas votre assistance voyage !!

N'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos



L'Invité du Mois

Francis Toussaint, le tourisme des hauteurs

Notre région est touristique, c'est une lapalissade. Pour faire vivre ce tourisme, notre commune peut compter sur le travail de très nombreux bénévoles. Lors de cette livraison, nous partons à la rencontre du président du *Syndicat d'Initiative des Hauteurs et Gorges de l'Ourthe*, **Francis TOUSSAINT**. Actif sur l'ancienne commune de Samrée, ce SI innove encore cette année en proposant des balades en char à bancs.

Président, pas trop déçu de cet hiver doux, pour les pistes de ski de Samrée, s'entend ?

Si. Car nous avons prévu de rénover la plage de Maboge afin d'améliorer la qualité de cette infrastructure et de faire progresser l'offre en période estivale. Cela a bien entendu un coût et nous comptons sur les rentrées du ski pour financer en partie ce projet.

Le deuxième poumon de votre SI, vous venez de le noter, est sans conteste la plage de Maboge. Comment s'annonce la saison ?

Ne parlons pas du week-end de l'Ascension qui fut désastreux. Par contre, nous avons enregistré une bonne affluence lors de la Pentecôte. Même si nous avons eu peur suite aux problèmes du barrage. Nous ne pouvons que nous réjouir de notre label et de notre reconnaissance comme une des 5 zones de baignade wallonne à la qualité exceptionnelle. Pour la saison, ce sera encore et toujours une question de météo.

Vous mettez également en place des promenades en char à bancs. Pourquoi ?

Il s'agit d'un projet lancé par le Ministre de l'Agriculture visant à mettre le cheval de trait au service de la ruralité. En collaboration avec la commune et le Parc Naturel, nous avons introduit un dossier et nous avons été sélectionnés. Nous pourrions ainsi promouvoir un mode de transport cher à nos aïeux. Il permettra de découvrir nos superbes paysages de façon inhabituelle. Ces balades seront ponctuées par une visite du Cheslé.



Pratiquement, comment se dérouleront-elles ?

Ces balades seront organisées tous les samedis, du 5 juillet au 23 août inclus et le dimanche 20 juillet. Le parcours sera d'environ 3 heures. Une traversée de l'Ourthe est prévue lors du retour. Les départs se feront de la halle de Maboge, à 10 h et 14 h. Attention cependant, il est impératif de réserver via le SI de La Roche-en-Ardenne au 084/36.77.36.

Votre SI ne ménage pas ses efforts et a une bonne place entre les deux "géants" que sont Houffalize et La Roche-en-Ardenne. Comment expliquez-vous votre succès ?

Une partie de la réponse est déjà dans la question : nous ne ménageons pas nos efforts. Nous formons une bonne équipe et je tiens à remercier ici tout le monde, car sans eux, rien ne serait possible. Fort de ces moyens humains et bénévoles, nous pouvons mettre en valeur notre superbe région et ses nombreux atouts.

Propos recueillis par Jean-Michel Bodelet

La page environnementale du mois

Les papillons, légers, éphémères (ils ne vivent que quelques semaines) et si fragiles sont très appréciés du public.

Le saviez-vous ?



Piéride du Chou Grootkoolwitje

La Wallonie compte environ une centaine d'espèces de Papillons de jour. Certains sont très communs, d'autres plus rares, et quelques uns hélas en voie d'extinction sinon déjà éteints. On considère que plus d'un tiers de nos espèces wallonnes sont vulnérables ou en danger critique d'extinction. Or, les papillons constituent un excellent indicateur de la qualité de notre environnement. La raison en est qu'ils ont des exigences très pointues concernant leur habitat. La vie de leur chenille dépend de quelques plantes seulement, appelées plantes hôtes. Parfois même d'une seule plante comme pour le très rare Cuivré de la bistorte dont la vie dépend exclusivement de la Renouée bistorte. On peut encore trouver ce superbe petit papillon aux reflets bleus changeants dans quelques unes de nos vallées ardennaises.

Parmi les papillons les plus communs, chacun connaît les « petits blancs » qui sont des Piérides (du chou, du navet, ou de la rave), ou encore la Petite tortue ou le Paon du jour dont la plante hôte préférée est notre vulgaire ortie des bords de chemin.

Vous l'aurez peut-être remarqué.

Après un déclin très marqué et généralisé du à une dégradation de notre environnement, les papillons se portent mieux depuis quelques années. On commence à en revoir dans nos jardins et campagnes et également ici dans nos Ardennes.

Ce n'est pas un hasard. De grands projets « Life Nature » sont mis en œuvre et financés à 50% par l'Union européenne pour restaurer la nature et améliorer l'état de la biodiversité dans toute l'Europe. Partenaire de l'UE, Natagora a mené ainsi plusieurs projets de grande envergure, dont le projet Life Plateau des Tailles de 2006 à 2010. Un des buts du projet était de sauvegarder plusieurs espèces de papillons particulièrement menacés chez nous, dont le petit Cuivré de la bistorte qui subsiste encore dans les vallées de l'Ourthe et de ses affluents. Les travaux entrepris ont permis la réouverture de vallées qui avaient été complètement enrésinées d'épicéas dans les années '60 et '70, ce qui a permis de reconnecter entre elles de petits îlots de populations résiduelles de ce papillon.

De manière plus générale, l'usage plus modéré de pesticides et de produits chimiques en agriculture et par les privés, ainsi que les mesures agro-environnementales prises par la Région Wallonne en faveur de la biodiversité auprès de nos agriculteurs ont certainement joué un rôle positif.

Que pouvez-vous faire ?



Cuivré de la Bistorte, Blauwevurvlinder, Un ardennais devenu fort rare

Pour accueillir les papillons dans son jardin, on peut faire plusieurs choses. Tondre sa pelouse, c'est bien. Mais pourquoi ne pas aménager dans un coin du jardin ou le long d'une bande herbeuse, un pré fleuri qui attirera les papillons, mais aussi abeilles et bourdons ? A cet effet, on peut se procurer en jardinerie, des semences de plantes à fleurs indigènes comme le coquelicot, le bleuet ou la grande marguerite qui attireront comme un aimant toute une faune d'insectes ailés. Ce coin de jardin sauvage ne doit pas être fauché plus d'une à deux fois l'an et de préférence après le 15 juillet. Vous pouvez également vous procurer des semences des plantes indigènes qui poussent naturellement dans la région.

Et enfin, bannissez définitivement l'usage de tout pesticide et autres produits chimiques de l'entretien de votre jardin, même pour détruire les quelques herbes folles qui poussent entre vos graviers.

La Régionale Natagora Ardenne orientale, <http://www.natagora.be/index.php?id=ardenneorientale>



Environnement

Environnement

Ramassage des immondices

La collecte des déchets est réalisée par la société REMONDIS selon le schéma suivant :

LUNDI	MARDI	VENDREDI
La Roche (ville), Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzé + ancienne commune d'Ortho	Anciennes communes de Beausaint, Halleux, Hives, Samrée + Cielle	La Roche (ville)

Les sacs doivent être placés en bordure de voirie et sortis, au plus tôt, après 21h la veille du jour de collecte et, au plus tard, avant 7h le jour de la collecte.

- ⚠ - Le ramassage prévu le **lundi 21 juillet** aura lieu le **mardi 22 juillet**.
- Le ramassage prévu le **mardi 22 juillet** aura lieu le **mercredi 23 juillet**.

Collecte de piles sèches et lampes fluo

Le magasin Electro MOLHAN signale qu'il participe à la campagne de recyclage.

Parc à conteneurs

Horaire d'été (du 02/05 au 31/10) :

☎ : 084/43.30.16.

Du lundi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 9h à 18h.

Fermeture exceptionnels : le **lundi 2 juillet 2014**.

Ramassage des papiers-cartons

Le prochain ramassage aura lieu le **jeudi 21 août 2014**.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage « à la carte » aura lieu **du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2014**.

Renseignements complémentaires : Roland GILLET (084/244.031).

Taille des haies

La Commune possède un tracteur équipé pour tailler les haies (ramassage des branches non compris).

Tarif : 60 € pour la prise en charge + 1^{ère} heure de travail et 40 €/h pour les heures supplémentaires.

Renseignements : garage communal : Stéphane TRIBOLET (084/41.12.39).

Les guides composteurs

Chantal et Guy WARNIE - Warepage	084/34.52.76	de 10h à 18h
Jean-Marie BRANDELEER - Ortho	084/43.35.09	de 18h à 20h
Patrick VOLVERT - Floumont	081/24.82.48	heures de bureau
Philippe DONNEAU - Nisramont	0474/21.68.21	de 18h à 20h
Guy VAN ZELE - Floumont	084/43.35.72	de 9h à 20h

BURHAGRI sprl

20, Hives
6984 HIVES

0496/242.454. 0496/242.458.

Travaux agricoles

TERRASSEMENTS

- * travaux de terrassement, d'aménagement, d'égouttage.
- * placement de citernes à eau ou autres.
- * placement de stations d'épuration agréées Région wallonne.
- * location de containers et vente de produits de carrière.

Travaux agricoles



La Roche-en-Ardenne commune Maya



10 conseils pour aider les abeilles !

Chacun peut agir, à son échelle, à contribuer au bien-être de nos petites amies rayées.

1/ Semez des fleurs sauvages



Les abeilles ont besoin des fleurs sauvages de nos régions pour se nourrir. Semer des prairies ou planter des massifs fleuris aide déjà grandement les abeilles. Peu de place ? On peut même semer directement dans des jardinières, sur un rebord de fenêtre ou un petit balcon !

Quelques espèces à privilégier : bleuets et centaurées, coquelicots, nielles des blés, trèfles, bugles rampants, mauves, etc.

Découvrez des tas de plantes sauvages chez les horticulteurs professionnels et chez Ecosem (producteur agréé de semences de fleurs sauvages wallonnes).

2/ Plantez des aromatiques

Les plantes aromatiques sont agréables au palais, pour parfumer les plats mijotés et les salades. Même si elles sont rarement originaires de nos régions, elles ont la plupart du temps un intérêt mellifère... encore faut-il les laisser fleurir !

Sur un rebord de fenêtre, sur un balcon ou dans une spirale à aromatiques, plantez du thym, de l'origan, du basilic, de la sauge, de la sarriette, de la menthe, du romarin, de l'aneth, ...

3/ Installez des haies indigènes



Même principe que pour les plantes sauvages herbacées, mais avec un effet encore plus important : les arbustes et arbres portent généralement une multitude de fleurs ! Plus tard dans la saison, ils se couvrent également de petits fruits qui nourriront les oiseaux pendant l'hiver.

Quelques espèces à privilégier : aubépines, prunelliers, viornes, épines-vinettes, églantiers...

4/ Choisissez des horticoles restées intéressantes pour la nature

Les plantes de jardinerie ont souvent perdu leur intérêt pour les insectes. Évitez les variétés dites "doubles" ou "triples", ou "pompons" qui sont généralement inintéressantes : les fleurs ont été artificiellement "gonflées", aux dépens de la production de nectar et de pollen.

Certaines espèces sont également **complètement stériles** et ont un grand impact environnemental lié à leur production (engrais, hormones, serres chauffées, arrosage...) : **c'est le cas des pélargoniums (géraniums des balcons), des bégonias, des surfinias, des pétunias, etc.**

Quelques espèces intéressantes : dahlias simples, soucis à fleurs simples, zinnias, lobelias, échinacées, clarkias, échinops.

5/ N'utilisez pas de pesticides au jardin



Les jardins privés sont de grands consommateurs de pesticides. Des anti-herbes aux anti-mousses, en passant bien sûr par les insecticides, toutes ces substances ont des effets néfastes sur les abeilles, et la nature en général.

Décidez donc de vous passer de ces produits toxiques, y compris pour vous et vos enfants, et envisagez les alternatives naturelles (décoctions de plantes, coccinelles, paillage, etc.) beaucoup moins nocives.

6/ Installez un point d'eau

Les abeilles domestiques et sauvages ont, comme nous, un grand besoin d'eau. Il arrive pourtant, lors des étés secs, qu'elles ne trouvent plus de flaques ou de mares pour s'y abreuver.

Installez des soucoupes remplies de sable ou de gravillons immergés : de cette manière, les abeilles pourront venir se poser et boire sans risquer la noyade.

Si vous avez plus de place, creusez une mare gamie de plantes indigènes, une des meilleures façons d'aider la nature ! *Renseignez-vous toutefois auprès du service urbanisme de l'administration communale pour connaître la réglementation en vigueur AVANT d'entreprendre les travaux.*

7/ Installez des nichoirs pour abeilles sauvages

En Belgique, une seule espèce d'abeilles est élevée par les apiculteurs.

Les autres espèces recensées vivent dans la nature, de manière généralement solitaire. Les abeilles sauvages sont majoritairement terricoles – elles installent leur nid dans le sol. Vous pouvez les aider à s'installer au jardin en y laissant des zones de terre nue ou des petits talus bien exposés (de sable par ex.). D'autres espèces s'installent volontiers dans des tiges creuses (bambou par ex.). Vous pouvez donc suspendre des nichoirs qui leur sont spécialement dédiés : bûches percées, fagots de tiges creuses, etc. Pas de panique : ces abeilles ne piquent pas !



On voit également de plus en plus d'hôtels à insectes. Souvent onéreux, il est possible de les réaliser soi-même avec peu de matériel, ce qui fera une activité ludique pour les enfants ! Il est inutile de prévoir trop grand : pensez à l'emplacement futur, la clé du succès est d'offrir le gîte à proximité du couvert (potager par ex.).

8/ Mangez sainement

C'est à nous, consommateurs, d'affirmer nos choix et nos aspirations en consommant autrement ! Manger sainement, c'est favoriser une agriculture simple, raisonnée et respectueuse de la nature. Vous pourrez encore faire mieux en vous approvisionnant chez les petits producteurs locaux.

9/ Achetez les produits des petits apiculteurs locaux

La commune peut compter sur quelques apiculteurs assidus et très motivés dont les ruchers fournissent un miel d'une grande qualité. Les petites productions artisanales sont à favoriser. Mais, attention ! Il ne faudrait pas que notre commune soit envahie de ruches de manière anarchique : pensons également aux abeilles solitaires et aux papillons qui ont, eux aussi, besoin de trouver des fleurs pour se nourrir.

10/ Sensibilisez vos proches

Vous aussi, vous avez le pouvoir d'informer et de sensibiliser vos voisins, vos amis ou votre famille aux questions qui vous préoccupent. Vous pouvez leur parler du déclin des pollinisateurs, organiser des ateliers nichoirs en famille, vous regrouper pour jardiner de façon naturelle, fleurir collectivement votre quartier, village, etc.

Christine **LEBOUTTE**,
Coordinatrice Plan Maya.



Léon **ANDRE**,
Echevin de l'Environnement.



Ça vous concerne !!!

On entend parler de « réduction de consommation d'énergie », de « réduction d'émission de CO2 », d'« investissement », ça ne nous concerne pas me direz-vous... ?

Sachez que votre commune s'est engagée volontairement dans un plan, une convention appelée « Convention des Maires » et que sans vous, nous n'atteindrons pas les objectifs visés !

La « convention des Maires », c'est quoi ?

Nous pouvons résumer son contenu comme ceci : Objectif 3x20

A l'horizon 2020, notre commune s'engage à :

- réduire de 20 % la consommation d'énergétique ;
- diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre ;
- produire 20% d'énergie à partir de sources renouvelables.

Quand on parle de consommations, nous parlons à l'échelle du territoire communal et donc pas uniquement des biens immobiliers ou des véhicules appartenant à l'administration. Vous êtes également concernés.

Il faut savoir que sans vous, qui représentez la majeure partie du bilan des consommations, nous ne parviendrons pas à respecter notre engagement.

Comment pouvez-vous agir en tant que citoyen ?

En changeant vos habitudes, en faisant simplement attention dans l'utilisation de votre énergie au quotidien. Sans aucun investissement, vous pouvez réduire votre consommation de 10 à 30%.

Par de petits gestes comme :

- diminuer la température quand on quitte son logement ;
- éteindre les appareils en mode « veille » ou les éclairages inutiles lorsqu'on n'est pas dans la pièce ;
- préférer la douche plutôt qu'un bain ;
- ...

C'est ce qu'on appelle l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE).

Il est aussi possible d'investir selon vos moyens, dans des techniques qui vont améliorer les performances énergétiques de votre logement. Mais attention, il ne faut pas agir dans le désordre.

La première chose à faire est d'isoler l'enveloppe de son bâtiment, ensuite le rendre étanche à l'air et enfin il faut contrôler la ventilation de votre bâtiment. Après seulement viennent les systèmes alternatifs comme la pose de panneaux photovoltaïques, etc...

Les aides qui existent pour vous, citoyens.

Un grand nombre de travaux visant à réduire votre consommation énergétique sont encouragés par la Région Wallonne qui octroie des primes pour leur réalisation.

Dans notre commune, une prime pour le placement d'un chauffe-eau solaire est disponible (voir condition auprès de votre écopasseur, Véronique Blaise au 084/24 40 32 ou par mail : veroblaise@hotmail.com).

Des prêts 0% sont également proposés tant par la Région (Ecopack) que par la Province (FRCE).

Pour vous aider dans vos projets, nous vous proposerons prochainement une soirée d'information gratuite sur le thème : « Rénover pour consommer moins d'énergie ».

Nous vous tiendrons au courant dans les prochaines semaines...



Appel à témoins

Vous avez des trucs et astuces pour économiser l'énergie ?

Vous avez déjà mis en place des techniques pour améliorer la qualité énergétique de votre habitation ?

Bonnes ou mauvaises expériences, faites-le nous savoir en contactant votre écopasseur Véronique Blaise au 084/24 40 32 (les lundis et mardis) ou par mail : veroblaise@hotmail.com.

Pourquoi ?

Nous établissons un listing des actions et bonnes idées mises en œuvre par nos citoyens. Que votre expérience soit bonne ou mauvaise, partager l'information permettra de guider d'autres citoyens désireux d'améliorer la qualité énergétique de leur logement.

Toutes vos idées sont les bienvenues...

A vous de nous aider, ça VOUS concerne !!!

Carrières de Grès Réunies

route de Cielle - B-6980 LA ROCHE
 ☎ : +32 (0)84 41 20 32 - 📠 : +32 (0)84 41 20 40
 ✉ : info@grsa.be

Benoît SIBRET

Fabrication
et pose
de châssis

25
ans
d'expérience

BOIS • PVC • Vérandas

Menuiserie agréée CE

9a, Warempage - 6983 ORTHO
 Tél.: 084/43 31 99 - Fax 084/43 34 99
www.benoit-sibret.be



Gestion de la réserve naturelle de Nofoy dans la vallée du Bellemeuse

Envie de découvrir une superbe réserve naturelle de notre région et de participer à sa gestion ?

La Régionale NATAGORA Ardenne orientale vous invite à participer à la journée de gestion de la réserve naturelle de Nofoy, dans la vallée du Bellemeuse, le samedi 26 juillet 2014.

Nous dégagerons une série de mares creusées par le projet Life Plateau des Tailles, désembroussaillerons les abords de ces mares, et, qui sait, observerons peut être quelques spécimens rares de libellules... Cette gestion a également pour objectif d'éradiquer l'invasion par une plante invasive : la balsamine de l'Himalaya !

Contact : Harry Mardulyn (tél:0475/41.23.69 - harry.mardulyn@natagora.be) ou Henri Lafalize (0498/23.88.84)

Infos : RDV le 26 juillet 2014 à 9h30, devant l'église de Bérisménil.
 Fin prévue vers 15h. Pas de réservation.

A emporter : gants, bottes, pique-nique, vêtements adaptés à la météo.
 Association partenaire : la Trientale CNB





Permanences de Mr le Bourgmestre

Guy GILLOTEAUX assurera, sauf imprévu, ses permanences de juillet tous les samedis matin, de 9h00 à 12h00, à l'exception des samedis 5 et 12 juillet.
Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 0495/79.82.71.

Service population/état civil

Le service Population/Etat civil règle les matières administratives liées à la tenue du fichier national. Si votre situation professionnelle subit un changement ou n'a pas été déclarée, veuillez donc nous avvertir le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse effectuer les changements nécessaires. Vous désirez obtenir rapidement des informations sur les procédures de délivrance de document :

- fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be
- joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be
- elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. (Tél. : 084/41.12.39)
Une permanence est également organisée tous les samedis de 8h30 à 12h30.

CPAS

Centre Public d'Action Sociale de La Roche - Rue de Beausaint, 2 à La Roche - 084/41.18.72.
Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h et 16h.
Pour les services plus spécifiques, des permanences sont organisées selon l'horaire suivant :

- **Service social** : - Guy BASTIN : le lundi et le jeudi, de 8h30 à 11h45 ;
- Bénédicte SERVAIS : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h45 ;
- Laura STILMANT : le mercredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service insertion socio-professionnelle** : Christine LOURTHIE : mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45.
- **Service allocations chauffage** : - le mardi, de 13h à 16h ;
- le mercredi, de 13h à 16h ;
- le vendredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service médiation de dettes** : Aline LIEGEOIS : le mardi, de 8h30 à 11h45.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Besoin d'un coup de main ! Les personnes physiques et morales (associations, écoles...) peuvent faire effectuer certaines activités via l'ALE.

Inscription : 7,45 € par an. **Prix du chèque ALE** : 6,45 € (= 1 heure de travail, assurance comprise).

Possibilité de déductions fiscales de 30 %. Déplacements du travailleur à votre charge : 0,25 €/km.

Info-formation : Infos sur toutes les formations de la province de Luxembourg.

Notre adresse : rue de Beausaint, 19 (1^{er} étage) à 6980 La Roche. **E-mail** : alelaroche524@yahoo.fr

Ouverture au public : tous les mardis de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions : BOURCY Richard, agent ONEM-ALE (0496/21.10.14).

COMMUNICATION DE VOTRE SERVICE POPULATION

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants...

Les vacances approchent
alors soyez prêts !

N'oubliez pas de demander
à temps la **Kode-ID** auprès
de votre commune!*



* La procédure dure en moyenne deux semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rn.gov.be

Votre enfant voyage sans vous. A-t-il besoin d'une autorisation parentale ?

Il n'existe pas de formulaire ni de procédure belge ou internationale qui fixent les règles en matière d'autorisation parentale pour le voyage de mineurs.

Nous vous recommandons toutefois de prévoir une autorisation écrite si votre enfant voyage seul ou en compagnie d'autres personnes que vous, ses parents.

Si votre enfant ne voyage qu'avec l'un de ses parents, vous avez la liberté de faire attester par écrit l'accord de l'autre parent, de faire légaliser la signature par votre commune et d'emporter cet accord écrit en voyage. Si l'enfant et le parent n'ont pas le même nom de famille, une copie de l'acte de naissance pourra prouver le lien de filiation.

Pour éviter toute mauvaise surprise, renseignez-vous quant aux documents supplémentaires exigés pour les enfants qui voyagent seuls ou avec un seul de leurs parents, auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination ainsi qu'auprès de votre compagnie aérienne.

Maud Raskin
L'Entretien Malin à Prix Restreint!

Les Fées d'Ortho
Entretien Ménager - Centrale de repassage
Entreprise agréée en titres services
Distributrice ACT Micro-fibres
52 Ortho - 6983 Ortho

maud.raskin@live.be
BE 0757.445.284

0487/803.300

Nettoyage de tout type d'espace
professionnel : gîtes, bureaux, restaurants,
salons de coiffures, profes-
sions libérales,
magasins,...

Professional'Net by CAMORI scriis

52 Ortho
6983 Ortho

0487/803.300
camori@live.be

Cyril CHOCOLAT
HANDMADE BELGIAN CHOCOLATE
With pure cocoa butter Depuis 1993

Chocolat fabriqué à partir de fèves de cacao
issues d'une culture durable

Fabrication - magasin - musée - visite
www.cyrilchocolat.be
6982 Samrée n°63 084/46.71.20 cyril@skynet.be

SPRL BS Nouvelles constructions
Transformations
Aménagements

CONSTRUCTION

BODSON Jonathan: 0495/644.739 - SIMON Grégory: 0475/537.323
Bérismenil, 8C - 6982 La Roche - mail: bsconstruction6980@gmail.com



VILLE DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

RECRUTEMENT D'UN OUVRIER AUXILIAIRE



La Ville de La Roche-en-Ardenne procède à un appel public en vue du recrutement d'un ouvrier auxiliaire à temps plein.

1. Missions

- Effectuer des travaux simples dans l'entretien des espaces verts et occasionnellement dans d'autres corps de métier.
- Entretien de l'outillage mis à disposition.
- Aide aux autres équipes.

2. Conditions de recrutement

Conditions générales :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- être de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques;
- justifier d'une expérience dans la fonction à exercer ;
- savoir travailler en équipe ou seul ;
- s'engager à passer le permis de conduire B dans un délai de 6 mois suite à l'engagement ;
- être dans les conditions « personne handicapée » reconnue par l'AWIPH (demande d'intervention AWIPH obligatoire)

Examen :

Satisfaire à un examen qui consistera en une épreuve orale visant à évaluer les aptitudes et compétences professionnelles du candidat.

3. Modalités de candidature :

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste, au Collège communal, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne pour le 31 juillet au plus tard. Elles seront accompagnées des documents suivants : *une copie du recto de la carte d'identité, un extrait de casier judiciaire daté d'un maximum de 3 mois à la date de la candidature, un certificat de nationalité, un extrait d'acte de naissance et un curriculum vitae.*

Pour tout renseignement complémentaire : Mme Carine DEVUYST, Directeur général, au 084/24.50.66.

Accueil Temps Libre (A.T.L.)

Les accueillantes extrascolaires et les animatrices prennent soin de vos enfants lors des accueils extrascolaires.

Le service ATL est situé à l'administration communale, Place du Marché 1 à La Roche, au 2^{ème} étage. La coordinatrice, Carine Sénéchal, est disponible : - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 16h. - les mercredis de 9h à 17h.

En cas de besoin, vous pouvez la contacter au 0490/64.48.86. Laissez-lui un message et elle vous rappellera dès que possible. Pour la rencontrer, il est préférable de prendre un RDV. Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : carine.senechal@la-roche-en-ardenne.be

Location de chapiteaux et aubettes

Les chapiteaux et les aubettes de la Commune peuvent être loués par les associations :

- chapiteau rectangulaires : 200 € ;
- chapiteau hexagonal : 200 € ;
- aubette : 20 €/pièce.

➤ **chapiteau-tente : 250 €.**

Réservations: HENET Clarence : 084/245.058.
(uniquement le matin, du lundi au vendredi).



Salles communales

Centre sportif et culturel La Roche - C/O M. Dominique Caprasse	☎ : 085/71.27.76 (privé) ou 0496/438.539
Salle Li Mahonette de Beusaint - C/O Mme Isabelle André	☎ : 084/41.27.80 ou GSM : 0497/361.066
Salle du football de Bérismenil - C/O M. Ernest Bultot	☎ : 084/44.42.86
Salle de l'ancienne école de Bérismenil - C/O Mme A-M Moussebois	☎ : 084/44.43.89
Halle de Maboge - C/O M. Guy Christophe	☎ : 084/31.59.22
Salle de Buisson - C/O M. Guy Toussaint	☎ : 084/43.30.14 ou GSM : 0479/489.860
Salle de Hives - C/O M. Jean-Michel Bodelet	☎ : 0497/273.309
Salle de Samrée - C/O M. Jean-Marie Prévot	☎ : 084/44.40.54
Chalet du Ski à Samrée - C/O M. Léon Hardy	☎ : 084/44.43.18
Salle de l'école d'Ortho - C/O Mme Isabelle Toussaint - Servais	☎ : 084/43.33.56
Salle de Halleux - C/O Mme Anne-Marie Gérard - Jacoby	☎ : 084/41.16.82
Salle « La Fête des Blés » de Warepage - C/O M. Michaël Englebert	☎ : 084/21.30.73 ou GSM : 0497/190.520.
Salle « La Maison du Plateau » de Vecmont : - Président : M. Philippe Félix - Pour les réservations : Mme Danielle Collignon - Wathélet	☎ : 0496/257.859 ☎ : 084/41.21.85 ou GSM : 0495/672.758.

Cyberespace

Le Cyberespace met à votre disposition 2 ordinateurs à l'Hôtel de Ville de La Roche. Le tarif est le suivant : 0,50 €/h pour les moins de 18 ans et de 1 €/h pour les 18 ans et plus. **Attention : âge minimum : 12 ans.** Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Il vous suffit de réserver votre ordinateur auprès du Service Population (084/41.12.39).



Mic-ados amo

Mic-Ados est un service d'aide et d'accompagnement aux jeunes de moins de 18 ans dans leur milieu de vie. Ecoute, soutien dans des démarches, recherche d'informations, ... voilà ce que peuvent trouver les jeunes chez Mic-Ados. Les parents peuvent également venir chercher un soutien pour l'éducation. Service gratuit, anonyme, indépendant et respectueux des conceptions de chacun. **Renseignements :** Mic-Ados, 15 place du Bronze (2^{ème} étage), 6980 La Roche. Tél : 084/31.19.31. Permanence téléphonique le mercredi de 12h à 14h au 0494/25.53.08.

Voyages PONCELET
E-mail : info@voyages-poncelet.be

→ 26 juillet
Journée libre à la mer
→ 6 décembre
Yannick Noah en concert au Palais 12

TENNEVILLE Rte de Bastogne 11
Tél. 084 45 61 00

ORTHO Warepage 10
Tél. 084 43 32 66
ou 084 43 30 50

www.voyages-poncelet.be

En mai et juin chez Luxair Tours -50% pour la 2ème pers. Voir condition sur notre site

Réservez tôt = plus avantageux!

Luxair | Thomas Cook | Jetair | généraltour | Léonard | b'tours

Transformation générale
du bâtiment

intérieur extérieur

du petit au grand travaux

evrard bernard
0498/34 79 56

rue gobette 6980 la roche en ardenne

ENTREPRISE DE MENUISERIE & TOITURES

A. FRANÇOIS

CUISINES EQUIPÉES

Rue de la Palette, 10 • 6980 BEAUSAINT
Tél.: 084/41 16 15 • Fax: 084/21 10 15





**RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE
COLLABORATEUR DU CHEF DES TRAVAUX**

La Ville de La Roche-en-Ardenne procède à un appel public en vue du recrutement d'un agent technique, collaborateur du Chef des Travaux, à temps plein :

1. La fonction

L'agent sera amené à travailler en étroite collaboration avec le Chef du Service des Travaux et l'Echevin des Travaux. Il devra notamment effectuer les missions suivantes :

- gestion du pointage des ouvriers en utilisant un logiciel spécifique, gestion des congés, des maladies,
- suivi des chantiers d'impétrants type SWDE, Ores, Belgacom, VOO, ...
- réalisation et suivi de marchés publics relatifs à des travaux dans les bâtiments communaux ou à des achats de matériel
- gestion et réalisation de certains achats de type vêtements de travail, divers outillages, panneaux de signalisations,...
- gestion de l'utilisation du Proibus sur la commune : contacts avec le TEC, réalisation des demandes de transports spécifiques, des plannings, ...
- aide à la mise en conformité du patrimoine communal par rapport aux règles de sécurité et d'hygiène
- participation à la gestion du service d'hiver
- en collaboration et en l'absence du Chef du Service des Travaux : gestion du planning de travail des ouvriers, encadrement, suivi et motivation des équipes, gestion des conflits
- suivi de l'évolution des réglementations,...

2. Conditions de recrutement

Diplôme : être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin des études de l'enseignement technique secondaire supérieur ou d'un titre assimilé (*appréciation par le Collège communal*).

Conditions générales :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer (la connaissance du néerlandais est un atout) ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine d'activités visé, en matière de chantier de génie civil et/ou de bâtiment et/ou de voiries, ... ;
- justifier d'une expérience dans la gestion d'équipe ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, outil de messagerie Internet, recherches sur internet ...);
- être en possession du permis B.

Examen :

Satisfaire à un examen qui comprendra :

- a) une épreuve écrite : évaluation de la maîtrise de l'outil informatique, des techniques en matière de travaux en bâtiment, en génie civil et voiries, des connaissances au niveau de la législation en matière de sécurité, d'hygiène, de protection au travail, et de marchés publics, rédaction d'un rapport au départ d'une mise en situation ;
- b) une épreuve orale : conversation permettant d'évaluer les motivations du candidat, d'évaluer ses compétences en analysant ses formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir.

3. Modalités de candidature :

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste, au Collège communal, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne pour le 31 juillet au plus tard. Elles seront accompagnées des documents suivants : *une copie du recto de la carte d'identité, un extrait de casier judiciaire daté d'un maximum de 3 mois à la date de la candidature, un certificat de nationalité, un extrait d'acte de naissance, un certificat de milice pour les candidats masculins en âge de devoir le justifier, un curriculum vitae détaillé et une copie du diplôme.*

Pour tout renseignement complémentaire : Mme Carine DEVUYST, Directeur général, au 084/24.50.66. ou Monsieur Stéphane TRIBOLET, Chef des Travaux, au 0495/18.37.36.

Epi'cintre

Situation : Rue Val du Bronze, 2 à La Roche.

Heures d'ouverture :

- La boutique **ACCESSIBLE A TOUS** est ouverte le **mardi de 14 à 17h et le samedi de 9 à 12h**. Vous y trouverez, à prix démocratique, bibelots, vaisselle, petit électro, linge, lingerie, chaussures, vêtements, jouets, sacs, mercerie. Vous pouvez déposer vos dons à la boutique aux heures d'ouverture.
- L'épicerie est ouverte le **samedi de 9h à 12h**, sur présentation d'une carte délivrée par le CPAS ou par un médecin habilité.

Renseignements : Solange BASTOGNE : 0479/85.46.62.

TITRES-SERVICES + centrale de repassage

Le titre-service permet aux particuliers de payer, en toute légalité, les prestations d'une aide à domicile. **Il coûte 9 € à l'achat et 6,30 € après la déduction fiscale (1 heure = 1 titre).**

Nous disposons aussi d'une centrale de repassage rue Châmont, 4 à La Roche ouverte à tous.

Renseignements : « Les Fées d'Ortho » - Maud Raskin - Gsm : 0487/803.300 - maud.raskin@live.be.

Repassage de votre linge

Nous repassons votre linge à la nouvelle salle multi-services de Vecmont (possibilité de prendre votre linge à domicile et de vous le ramener). **Les 2 premières heures sont offertes à tous les nouveaux clients.**

Coût : 9 €/h, soit un titre-service (coût réel après déduction fiscale : 6,30 €/h).

Renseignements : Françoise LOMBET : 0496/532.555. - Mail : francoiselombet@hotmail.com

La Bambinerie

La Bambinerie accueille tous les enfants de 0 à 6 ans, de 7 à 18h30, du lundi au vendredi, sauf jours fériés (également TOUT L'ETE). Psychomotricité, créativité, espace vert, ...

Parking aisé face au hall des sports de l'Athénée. Agréée par l'O.N.E. Déduction fiscale possible.

Renseignements : Rue des Evêts, 2 - 6980 LA ROCHE - 084/41.25.40.

Le Pavillon des P'tits Soleils

Milieu d'accueil reconnu et subsidié par l'ONE pour enfants de 0 à 3 ans au centre de La Roche.

Participation financière proportionnelle aux revenus (barème ONE).

Rens. et inscriptions : asbl P'tits Soleils - Courtil, 128 à 6670 Gouvy - **080/64.38.14** (permanence tous les matins de 9h à 12h sauf les vendredis des congés scolaires)

Accueil Assistance

« Accueil Assistance » est un service professionnel de garde d'enfants malades à domicile.

Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains.

Renseignements : 063/24.24.40. ou www.promemploi.be

L'équipe « Visiteurs de Malades »

Vous êtes malade, âgé(e) ou seul(e), vous désirez une visite chez vous ? L'équipe « Visiteurs de Malades » vous offre une présence discrète et régulière et/ou un accompagnement spirituel si vous le désirez.

Rens. : Voidék KRZYWDA (084/43.31.14) - L. Jacques (084/45.66.46) - F. Batteux (084/41.18.27).

Cours de mise à niveau permis de conduire camion

La MAISON BILLA organise des cours de mise à niveau du permis de conduire camion les 13/09-18/10-15/11 et 13/12/14 dans ses locaux (Ronchamps 74-6980 LA ROCHE). Coût couvert par chèque formation.

Renseignements : 084/41.15.14 ou billagaz@hotmail.com





La Ville de La Roche-en-Ardenne procède à un appel public en vue du recrutement et de la constitution d'une réserve de recrutement d'agents constatateurs ;

1. Missions principales

- Procéder aux constats d'infractions aux règlements et ordonnances communaux aux fins d'appliquer les sanctions administratives communales.
- Assurer le suivi administratif des dossiers relatifs aux infractions constatées (envoi vers les le fonctionnaire sanctionnateur provincial).
- Mener des actions de prévention et de sensibilisation en matière d'amendes administratives.
- Lutter contre les incivilités environnementales.
- Interface entre le fonctionnaire sanctionnateur provincial, la commune et la police locale.
- Tenue de statistiques diverses.

2. Conditions de recrutement

Diplôme : être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2ème degré CESDD) ou d'un titre de compétences de base ou de formation équivalent.

Conditions générales :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- être âgé de 18 ans au moins
- être de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques;
- avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel) ;
- être en possession du permis B ;
- faire preuve d'organisation, d'efficacité, d'initiative, d'autonomie, de maîtrise de soi et de flexibilité ;
- être disposé à suivre les formations complémentaires jugées nécessaires.

Examen :

Satisfaire à un examen qui comprendra :

- une épreuve écrite : connaissance de la législation en matière d'infractions environnementales et de sanctions administratives, analyse d'un cas ou plusieurs cas en rapport avec la fonction.
- une épreuve orale visant à évaluer les aptitudes et compétences professionnelles du candidat.

3. Modalités de candidature :

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste, au Collège communal, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne pour le 31 juillet au plus tard. Elles seront accompagnées des documents suivants : *une copie du recto de la carte d'identité, un extrait de casier judiciaire daté d'un maximum de 3 mois à la date de la candidature, un certificat de nationalité, un extrait d'acte de naissance, un certificat de milice pour les candidats masculins en âge de devoir le justifier, un curriculum vitae détaillé et une copie du diplôme.*

Pour tout renseignement complémentaire : Mme Carine DEVUYST, Directeur général, au 084/24.50.66.

Discobus

Le discobus de la Médiathèque vous attend tous les mercredis, de 14h30 à 15h30, sur le parking du Quai de l'Ourthe. Renseignements : 061/22.43.20, le mardi de 10h00 à 16h00.

Bibliothèque

Rue Corumont, 6 à La Roche - Mercredi de 14h à 16h - Samedi et dimanche de 10h à 12h.

Centre de documentation de l'Ourthe moyenne

Il rassemble et met à votre disposition un grand nombre de documents anciens et contemporains relatifs à la vallée de l'Ourthe. Ouvert le jeudi de 14h30 à 18h30, le 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h. Adresse : Moulin de Bardonez, 2 à 6987 Rendeux. Rens. : 084/37.86.41. - Fax : 084/47.71.34. Site : www.ourthe-documentation.be - mail : noelle.willem@belgacom.net

Bibliobus

le mardi 1er juillet		le jeudi 10 juillet	
Vecmont :	09H10 à 09H50	Ortho :	14H00 à 14H45
Beausaint :	09H55 à 10H30	Buisson :	14H55 à 15H15
Vecpré :	10H40 à 10H55	Hives :	15H25 à 15H35
Cielle :	13H25 à 13H40	Samrée :	09H00 à 09H30
		Bérismenil :	09H40 à 10H10

Besoin de co-voiturer ou de vous déplacer ?

Le site www.damier.be vous offre toutes les possibilités de mobilité au sein de la Province.

Proxibus

Pour connaître les horaires de passage, les circuits, les tarifs, ... vous pouvez utilement consulter le site de l'Administration communale (www.laroche.be) à la rubrique « transports - Proxibus » ou prendre contact téléphoniquement avec Jean-François MILICHE (0499/23.77.91).

Gardes vétérinaires

Le vétérinaire Philippe PAULUIS, rue de Beausaint, 23A à La Roche, signale qu'il effectue une garde de week-end. Ses prochaines gardes auront lieu : - le samedi 12 juillet dès 15h et le dimanche 13 juillet.
- le samedi 26 juillet dès 15h et le dimanche 27 juillet.

Renseignements : 084/41.22.05 ou 0496/72.18.67.

Problème de distribution d'eau...

Contactez la S.W.D.E. au 084/31.22.68.

VWJ TOITURE & MENUISERIE
Vincent JORIS
 Samrée, 1F - 6982 LA ROCHE
 GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08
 TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01

L'immobilier en toute confiance !

GESTION IMMOBILIER SYNDIC
BIO City
 IPI 502011

Rue Grande 127 i bte 1
 6971 CHAMPLON
 T. 084/ 41 12 01
 0475/ 61 53 80
info@biocity.be
www.biocity.be

